

Quelques impressions "à chaud" sur les échanges à l'occasion des Assises sur le harcèlement à l'École :

- un climat relativement positif cherchant à aborder cette problématique en mettant de côté les approches idéologiques ;
- l'abandon visible de l'approche sécuritaire pour une approche de "santé publique" (c'est mieux, même si elle a des limites aussi) ;
- on a frisé parfois une approche moraliste du problème (la bonne vieille instruction civique) mais nous nous sommes efforcés de rappeler que l'on était dans une problématique de dignité et de droits humains plutôt que de morale ;
- Alors qu'on pouvait craindre des dérives de stigmatisation des responsabilités individuelles et de dépistage précoce "prédictifs" des enfants auteurs de harcèlement et de leurs familles, ce sont plutôt les responsabilités individuelles et collectives des personnels de l'institution scolaire qui ont été sévèrement pointées du doigt par le ministre. Celui-ci a plusieurs fois répété qu'il ne tolérerait plus que l'École botte en touche dans ce type de situation (minimisation du problème, absence de traitement ou application d'une "double peine" à la victime en lui conseillant de changer d'établissement); à suivre la façon dont cette volonté sera relayée dans les académies et les établissements (de nombreux recteurs étaient présents) ;
- un consensus pour considérer victime et auteur de harcèlement dans une même approche d'enfants (et de futurs adultes) en danger et pour un traitement éducatif et restaurateur pour tous. De nouveaux textes "disciplinaires" sont en préparation pour la rentrée ;
- des éléments de prévention qui sont revenus dans plusieurs interventions : l'importance de l'apprentissage du vivre ensemble, de la solidarité, de l'éducation à la différence, la mise en place d'un climat de confiance et de relations plus démocratiques et coopératives au sein de l'établissement et de la communauté éducative, à commencer par les adultes, parents, enseignants, personnels. **La référence commune aux droits de l'enfant a même été proposée dans les préconisations d'un atelier ;**
- Malheureusement, l'Association des Maires de France et l'Association Nationale des Directeurs de l'Éducation des Villes (ANDEV) n'ont pas réussi, malgré le soutien de DEI sur l'utilisation des Projets Educatifs territoriaux, à élargir le débat hors de la communauté scolaire ;
- des éléments d'évaluation aussi, avec l'utilisation d'enquêtes de victimation renouvelées dans le temps, éventuellement dans chaque établissement ;
- une observation intéressante sur le "changement de métier" des équipes mobiles de sécurité et leur implication, aussi bien dans la facilitation d'une approche pluridisciplinaire que dans les enquêtes de victimation et la prévention du harcèlement ;
- Malheureusement, malgré une volonté évidente d'avancer dans cette lutte contre le harcèlement, pas de révolution dans les mesures annoncées par le ministre, ni de moyens spécifiques supplémentaires... mais plus une volonté de responsabilisation collective ; à noter aussi une annonce médiatique d'un accord avec facebook pour fermer les comptes des cyberharceleurs, la promesse de campagnes de sensibilisation, d'un site dédié et de porter l'attention dans des lieux sensibles (tels que les toilettes par exemple) ;
- Les plus fortes attentes - et la plus grande inconnue - portent sur la formation, élément pivot de la prévention dont Eric Debarbieux a fait réellement son cheval de bataille : maintenant tout dépend de la volonté des universités d'intégrer une formation professionnelle adaptée dans le cursus des futurs enseignants... les antipédagogues en ont pris pour leur grade.

Deux journées intéressantes donc, dont il faut maintenant suivre le déploiement et les relais pour mettre en oeuvre les pistes avancées.